

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 novembre et de la séance extraordinaire du 23 novembre 2010
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en novembre 2010
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Adoption organigramme 2011
- 1.7 Nomination maire (sse) suppléant(e) pour l'année 2011
- 1.8 Adoption politique gestion contractuelle
- 1.9 Avis de motion règlement établissant la tarification de différents services municipaux
- 1.10 Renouvellement de contrat PG Solutions
- 1.11 Adoption plan d'actions politique familiale
- 1.12 Résolution demande de financement programme démarche municipalité Amie des aînés
- 1.13 Adoption du calendrier annuel des séances ordinaires de l'année 2011

### 2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de novembre 2010
- 2.2 Engagements de crédits décembre 2010
- 2.3 Dépôt de la liste des comptes pour la Cour municipale

### 3. Sécurité publique

- 3.1 Émission de permis de feu lors de l'absence des mandataires réguliers

### 4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Adoption entente intermunicipale Lac-aux-Sables-Sainte-Thècle
- 4.2 Adoption budget annuel 2011 : Entente entretien hivernal chemin du lac du Missionnaire
- 4.3 Adoption règlement # 2010-499: autorisant la circulation des VTT sur divers chemins de la municipalité
- 4.4 Demande correction dossier matricule # 8791-87-9973
- 4.5 Résolution dossier matricule # 8693-90-0979
- 4.6 Adoption prévisions budgétaires Corporation Transport adapté Mékinac
- 4.7 Adjudication cueillette des ordures ménagères 2011
- 4.8 Adjudication de contrat achat de bacs à ordures 1 100 litres
- 4.9 Autorisation de paiement décompte #2 : projet aqueduc rue St-Alphonse
- 4.10 Entériner contrat pour l'auscultation de la conduite d'eau potable de la rue Principale
- 4.11 Dépôt du rapport d'auscultation de la conduite d'aqueduc rue Principale par la firme Aquadiag
- 4.12 Abroger résolutions 2010-11-365 et 2010-11-368

- 4.13 Demande d'aide financière au ministère des Transports dans le cadre du volet chemins à double vocation

## **5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

*Aucun point*

## **6. Loisirs et culture**

*Aucun point*

## **7. Autres sujets**

- 7.1 Demande d'aide financière
- 7.1.1. Versement contribution 2010 : Coop l'As des services
  - 7.1.2. Demande soutien projet scolaire 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année territoire de la MRC de Mékinac
  - 7.1.3. Demande versement semestriel Maison des jeunes
  - 7.1.4. Demande d'aide financière : Maison de la Famille projet Boîte à cadeaux 2010
- 7.2 Varia
- 7.2.1 Autorisation de signature, achat de terrains, projet d'assainissement des eaux usées et abroger la résolution 2010-11-380
  - 7.2.2 Autorisation la circulation des VTT sur certains chemins de moins de 1 km
- 7.3 Deuxième période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 7.4 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heure 30 minutes, le 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille dix (6 décembre 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Daniel Roy, conseiller  
Lise Méthot, conseillère  
Ghislain Trépanier, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

Marius St-Amant, conseiller est absent

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

## **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2010-12-382**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2010 tel que présenté en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.3 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 novembre et de la séance extraordinaire du 23 novembre 2010**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 novembre 2010 et de la séance extraordinaire du 23 novembre 2010 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

**2010-12-383**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que ces procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance reçue en novembre 2010**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du bordereau de correspondance du mois de novembre 2010 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance du mois devant être présentée au conseil ;

**2010-12-384**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de novembre 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)**

Début : 19h40

Fin : 19h48

## **1.6 Adoption organigramme 2011**

**CONSIDÉRANT** qu'une année complète de mandat est maintenant réalisée ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'ajouter certaines fonctions ;

**2010-12-385**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard, et résolu que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme les conseillers attitrés à chacun des départements municipaux à savoir :

<b>Département</b>	<b>Conseiller porte-parole</b>	<b>Poste</b>
Administration	Yvan Hamelin	Maire
Sécurité publique	Ghislain Trépanier Réjean Gauthier	Conseiller siège # 4 Conseiller siège # 5
Bibliothèque	Lise Méthot	Conseillère siège # 3
Loisirs, parcs et terrains de jeux	Réjean Gauthier	Conseiller siège # 5
Famille et aînés	Lise Méthot	Conseillère siège # 3
Salles municipales et bâtiments municipaux (LAS & HJ)	Marius St-Amant	Conseiller siège # 1
Transport (voirie – déneigement - signalisation)	Daniel Roy Ghislain Trépanier	Conseiller siège # 2 Conseiller siège # 4
Égout	Yvan Hamelin	Maire
Aqueduc	Daniel Roy	Conseiller siège # 2
Éco-Centre	Yvan Hamelin	Maire
Urbanisme	Aline Ménard	Conseiller siège # 6
Environnement	Daniel Roy Réjean Gauthier	Conseiller siège # 2 Conseiller siège # 5
Développement économique	Aline Ménard	Conseillère siège # 6
Développement social et OMH	Lise Méthot	Conseillère siège # 3
Développement culturel	Aline Ménard	Conseillère siège # 6
Ressources humaines et Relations de travail	Yvan Hamelin Lise Méthot Aline Ménard	Maire Conseillère siège # 3 Conseillère siège # 6
Finances	Aline Ménard	Conseillère siège # 6

**Nomination représentants au sein de divers comités :**

Comité des loisirs de Lac-aux-Sables	<i>M. Réjean Gauthier</i>
Comité bibliothèque	<i>Mme Lise Méthot</i>
Comité culturel	<i>Mme Aline Ménard</i>
Culture Mauricie	<i>Mme Aline Ménard</i>
Conseil de l'Office Municipal d'habitation de Lac-aux-Sables	<i>Mme Lise Méthot et M. Marius St-Amant</i>
Comité territorial de développement social	<i>Mme Lise Méthot</i>
Comité politique familiale MRC de Mékinac	<i>Mme Lise Méthot</i>
Comité consultatif en urbanisme	<i>Mme Aline Ménard</i>
Comité consultatif en environnement	<i>M. Daniel Roy et M. Réjean Gauthier</i>
Comité Vallée de la Batiscan : Actifs et en santé	<i>Mme Lise Méthot</i>

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.7 Nomination maire(sse) suppléant(e) pour l'année 2011**

**2010-12-386**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu de nommer madame Aline Ménard à titre de mairesse suppléante pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.8 Adoption politique gestion contractuelle**

Il est proposé par Réjean Gauthier de reporter ce point à une séance subséquente

### **1.9 Avis de motion règlement établissant la tarification de différents services municipaux**

**2010-12-387**

Ghislain Trépanier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu un règlement établissant la tarification de différents services municipaux.

### **1.10 Renouvellement de contrat PG Solutions**

**2010-12-388**

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu de renouveler le contrat d'entretien et de soutien des applications avec l'entreprise PG Solutions pour l'année 2011 au montant de 10 215.21 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.11 Adoption plan d'action politique familiale**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité accorde un intérêt particulier pour le bien-être des familles ;

**CONSIDÉRANT** les informations transmises et obtenues par le comité famille ;

**CONSIDÉRANT** les ajouts apportés au document présenté ;

**2010-12-389**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu :

**QUE** le conseil adopte le plan d'action de la politique familiale de la municipalité de Lac-aux-Sables tel que soumis ;

**QUE** le conseil entérine le document présentant les fondements de la Politique Familiale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.12 Résolution demande de financement programme démarche municipalité Amie des aînés**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac-aux-Sables et la MRC de Mékinac se sont doter d'une politique familiale ;

**CONSIDÉRANT** l'importance que la municipalité de Lac-au-Sables attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir ;

**2010-12-390**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu

**QUE** le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité Amie des Aînés.

**QUE** le conseil autorise le maire et/ou la directrice-générale à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité pour le versement de la subvention et tout autre document relatif au projet financé.

**QUE** le conseil municipal désigne Mme Lise Méthot, responsable des questions familiales et Mme Julie Robillard personne responsable du dossier aînés au sein de la municipalité.

**QUE** le conseil autorise le dépôt du projet présenté dans le cadre du programme projet d'infrastructures des municipalités reconnues ou engagées dans la démarche «Municipalité amie des aînés (MADA)».

*ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers*

### **1.13 Adoption du calendrier annuel des séances ordinaires de l'année 2011**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT** que la tenue des séances est déterminée par le règlement 2009-488;

**2010-12-391**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2011, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables aux dates suivantes :

10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre;

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi.

*ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers*

## **2. TRÉSORERIE**

### **2.1 Bordereau des dépenses du mois de novembre 2010**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par Mme Lise Méthot et Mme Aline Ménard ;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont reçu une copie de la liste des comptes à payer ;

**2010-12-392**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 novembre 2010 au montant de 425 906.33\$ soient

approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 837 174.76\$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 novembre 2010.

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

## **2.2 Engagements de crédits décembre 2010**

*Aucun*

## **2.3 Dépôt de la liste des comptes pour la Cour municipale**

**2010-12-393**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu de demander à la directrice-générale et secrétaire-trésorière de transmettre les dossiers suivants à la Cour municipale selon l'état présenté.

Les dossiers présentés portent les matricules : # 8891-54-1075, # 8995-84-2575, # 7795-46-8550, # 8390-69-4790, # 9197-36-9520 et #8499-15-0610.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Émission de permis de feu lors de l'absence des mandataires réguliers**

**CONSIDÉRANT** que les responsables de l'émission des permis de feux ne sont pas toujours sur le territoire de la municipalité parfois sur de longues périodes ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Gilles Hamelin est l'inspecteur municipal et qu'il est membre du service incendie en tant qu'officier ;

**2010-12-394**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier, et résolu d'autoriser M. Gilles Hamelin à émettre des permis de feux en vertu du règlement 2003-409 concernant les brûlages. M. Hamelin pourra émettre des permis seulement durant ses heures régulières de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **4.1 Adoption entente intermunicipale Lac-aux-Sables-Sainte-Thècle**

Il est proposé par Ghislain Trépanier de reporter ce point à une séance subséquente.

### **4.2 Adoption budget annuel 2011 : Entente entretien hivernal chemin du Lac-du-Missionnaire**

**CONSIDÉRANT** la poursuite de l'entente établie avec les municipalités de Sainte-Thècle et Trois-Rives pour le déneigement du chemin du Lac-du-Missionnaire;

**2010-12-395**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Lise Méthot et résolu d'adopter le budget annuel 2011 pour l'entretien hivernal du chemin du lac-du-Missionnaire tel que décrit dans l'entente et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.3 Adoption règlement # 2010-499 : autorisant la circulation des VTT sur divers chemins de la municipalité**

**ATTENDU QUE** la Loi sur les véhicules hors route du Gouvernement du Québec établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et autorisant la circulation sous réserve de conditions ;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 626 du Code de la sécurité routière (CSR), paragraphe 14 de ladite loi, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou en partie d'un chemin, aux conditions qu'elle détermine ;

**ATTENDU QUE** le Club Quad Rive-Nord inc. sollicite l'autorisation de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables pour circuler sur certains chemins municipaux, à défaut de ne pouvoir circuler sur les chemins privés ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lac-aux-Sables avait adopté le règlement 2008-476, mais qu'il y a lieu de le mettre à jour compte tenu des modifications aux différents sentiers ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement fut préalablement donné lors de la séance du 7 décembre 2009 ;

**ATTENDU QUE** suite à la résolution 2010-03-071, la municipalité a tenue un registre afin de se conformer aux règles de consultation du ministère étant donné la distance à parcourir sur la rue Principale ;

**ATTENDU** qu'une copie a été donnée aux élus municipaux au moins 48 heures à l'avance et qu'ils reconnaissent l'avoir lue ;

**2010-12-396**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement portant le numéro 2010-499 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**4.4 Demande correction dossier matricule # 8791-87-9973**

**CONSIDÉRANT** la demande écrite des propriétaires ;

**CONSIDÉRANT** l'étude du dossier par les membres du conseil et le maire ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a absorbée une part des coûts relatif à ces travaux ;

**2010-12-397**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de maintenir les frais de la facture 10289 pour le matricule 8791-87-99-73.

ADOPTÉE à la majorité des conseillers, M. Daniel Roy s'enregistre contre la proposition.

#### **4.5 Résolution dossier matricule # 8693-90-0979**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-09-284,

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire réitère sa demande;

**2010-12-398**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu de maintenir les frais au dossier pour le matricule 8693-90-0979 car aucun élément nouveau n'a été apporté par le propriétaire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.6 Adoption prévisions budgétaires Corporation Transport Adapté Mékinac**

**2010-12-399**

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables:

- mandate la Corporation de Transport Adapté Mékinac pour organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2011 ;
- adopte les prévisions budgétaires 2011 de la Corporation au montant de 144 908 \$ ;
- adopte le montant de 3 169.55 \$ comme contribution de la municipalité pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.7 Adjudication cueillette des ordures ménagères 2011**

Il est proposé par Aline Ménard de reporter ce point à une séance subséquente.

#### **4.8 Adjudication de contrat achat de bacs à ordures 1 100 litres**

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues pour 104 unités

Plasti-bac Inc : 272.00\$ + taxes

USD : 284,00\$ + taxes

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Thècle nous a commandé 30 bacs;

**2010-12-400**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Daniel Roy et résolu d'accorder le contrat de fournitures de bacs de 1100 litres à Plasti Bac inc. pour un montant de 28 288\$ soit 272\$ par bac + les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.9 Autorisation de paiement décompte #2 : projet aqueduc rue Saint-Alphonse**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement n°2 de l'entrepreneur Continental Division de DJL inc. pour les travaux exécutés jusqu'au 30 novembre 2010 en plus de réduire la retenue à 10 % ;

**2010-12-401**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de paiement n°2 de l'entrepreneur Continental Division de DJL inc. pour les travaux dans le cadre du programme PRECO et versera un montant de 625 234.36 \$ incluant toutes les taxes et ce, après avoir appliqué la retenue à 10 %.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.10 Entériner contrat pour l'auscultation de la conduite d'eau potable de la rue Principale**

**CONSIDÉRANT** qu'une investigation était nécessaire avant de poursuivre les démarches pour la nouvelle demande PRECO pour les tronçons LS-54 et 55;

**2010-12-402**

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu d'entériner le contrat d'auscultation des conduites d'eau potable de la rue Principale à la firme Aquadiag pour un montant de 11 555.57 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.11 Dépôt du rapport d'auscultation de la conduite d'aqueduc rue Principale par la firme Aquadiag**

**CONSIDÉRANT** les travaux d'auscultation des conduites d'eau potable de la rue Principale par la firme Aquadiag;

**2010-12-403**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'accepter le dépôt du rapport d'auscultation des conduites de la rue Principale par Aquadiag daté de novembre 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.12 Abroger résolutions 2010-11-365 et 2010-11-368**

**CONSIDÉRANT** le rapport d'auscultation des conduites de la rue Principale concluant que le bon état des conduites;

**CONSIDÉRANT** que les travaux relatifs aux tronçons LS-54 et LS-55 dans le cadre du programme PRECO ne sont pas nécessaires pour l'instant;

**2010-12-404**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy et résolu d'abroger les résolutions 2010-11-365 et 2010-11-368.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **4.13 Demande d'aide financière au Ministère des Transports dans le cadre du volet chemins à double vocation**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Ressources Naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

<b>Nom du ou des chemins sollicités</b>	<b>Longueur à compenser</b>	<b>Ressource transportée</b>	<b>Nombre de camions chargés/an</b>
Chemin Tawachiche	10,8 km	Bois	1 000 voyages

**2010-12-405**

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné et ce, sur une longueur totale de 10,8 km.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

#### **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

*Aucun point*

#### **6. LOISIRS ET CULTURE**

*Aucun point*

#### **7. AUTRES SUJETS**

##### **7.1 Demande d'aide financière**

###### **7.1.1 Coop l'As des services**

**CONSIDÉRANT** le dépôt du registre des salaires de la saison 2010 de la Coop l'As des Services ;

**CONSIÉRANT** la résolution # 2010-05-169 ;

**2010-12-406**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu de verser l'aide financière annuelle à la Coop l'As des services au montant de 673,94 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

### **7.1.2 Demande soutien projet scolaire 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année territoire de la MRC**

**2010-12-407**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que la municipalité ne participe pas financièrement dans le projet d'activités. Les sommes allouées seront investies en priorité dans les projets scolaires de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité

### **7.1.3 Demande versement semestriel Maison des jeunes**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière présentée par la maison des jeunes pour l'année 2010 ;

**2010-12-408**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu que la municipalité accorde une aide financière de 2 250 \$ pour le deuxième semestre de l'année 2010 à la Maison des Jeunes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **7.1.4 Demande d'aide financière : Maison de la Famille projet Boîte cadeaux 2010**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière présentée par la maison des familles pour l'année 2010 ;

**2010-12-409**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la municipalité accorde une aide financière de 100 \$ pour le le projet Boite à cadeaux 2010 à la Maison des Familles.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

## **7.2 Varia**

### **7.2.1 Autorisation de signature, achat de terrains, projet d'assainissement des eaux usées et abroger la résolution 2010-11-380**

**2010-12-410**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les contrats d'achat de terrains aux personnes suivantes :

- Léonce Tessier;
- Hélène Devault;
- Charles-Antoines St-Amant;
- Jean-Marc Laframboise;
- 2333-5276 Québec inc.

tel que spécifié dans la description technique déposée par l'arpenteur-géomètre Maurice Champagne portant la minute 4735 dans le dossier 32 26-2 datée du 12 mai 2010 relativement au projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés. Il est de plus résolu d'abroger la résolution 2010-11-380.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**7.2.2 Autorisation la circulation des VTT sur certains chemins de moins de 1 km**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut permettre la circulation des VTT sur certains chemins de moins de 1 km par résolution;

**2010-12-411**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser la circulation des VTT en complément au règlement 2010-499 sur les chemins suivants :

- Rue des Pins, sur toute sa longueur soit 0,6 km;
- Rue Saint-Rémi, sur toute sa longueur soit 0,4 km;
- Rue de l'Église sur toute sa longueur soit 0,3 km;
- Rue Cloutier sur toute sa longueur soit 0,9km;
- Route Boutet à partir de son intersection avec le chemin du lac-Huron sur une distance de 0,6 km;
- Route Leduc sur toute sa longueur entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> rang Price soit 0,5 km

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée**

Début : 20h17

Fin : 20h38

**7.4 Levée de l'assemblée**

**2010-12-412**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier résolu que la séance soit levée à 20h39.

---

M. Yvan Hamelin  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière